

Introduction

Guillaume COUSIN
Université de Rouen-Normandie
CÉRÉdI – EA 3229

Ce colloque est né d'une interrogation commune sur les enjeux de la représentation des pouvoirs sous l'Ancien Régime. Qu'il s'agisse de M^{me} de Staël, de Dumas ou de la presse littéraire autour de 1830, tous sont marqués par le poids du passé. Il faut dire que la période retenue (1800-1850) est profondément bouleversée par la rupture climatérique qu'est la Révolution, qui fait naître chez les contemporains l'idée d'une rupture historique profonde. La Révolution semble avoir mis fin à une période unifiée, que Tocqueville nomme « Ancien Régime ». Mais cette unité est tout sauf évidente : l'historiographie contemporaine a remis en cause les analyses de Tocqueville sans véritablement définir ce qu'est l'Ancien Régime. Va-t-il de 1500 à 1789 (Vincent Milliot¹) ? de la Renaissance à 1715 (Jean-Marie Le Gall²) ? du XVI^e siècle à 1789 (Hubert Méthivier³, Hervé Drévilhon⁴) ? de la seconde moitié du XVI^e siècle à la Révolution (Fanny Cosandey⁵) ? Dans son classique *Dictionnaire de l'Ancien Régime*⁶, Lucien Bély choisit la Renaissance et la nuit du 4 août 1789 comme bornes chronologiques. L'historiographie traditionnelle distingue donc Moyen Âge et Ancien Régime, mais cette périodisation ne va pas de soi puisque la date de 1500 ou le terme de « Renaissance » ne renvoient à aucune rupture politique importante – sans compter qu'un historien comme Le Goff⁷, qui continue en ça le grand œuvre de Fernand Braudel sur le temps long, contredit l'existence de la Renaissance comme période et comme concept historiographique. Ce qui est sûr, c'est que les révolutionnaires considèrent qu'ils mettent fin à un système politique qui s'enracine dans le Moyen Âge : le premier décret voté par l'Assemblée Nationale le 4 août 1789 « détruit entièrement le régime féodal », et Tocqueville parle à leur suite en 1856 de la suppression des « droits féodaux⁸ ». Or, les historiens actuels placent la fin de la féodalité dans la seconde moitié

¹ *Pouvoirs et société dans la France d'Ancien Régime*, 3^e éd., Paris, Armand Colin, coll. « 128 », 2007.

² *L'Ancien Régime, XVI^e-XVII^e siècles*, Paris, PUF, coll. « Une histoire personnelle de la France », 2013.

³ *L'Ancien Régime*, 14^e éd. mise à jour, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2001.

⁴ *Introduction à l'histoire culturelle de l'Ancien Régime, XVI^e-XVIII^e*, Paris, SEDES, coll. « Campus Histoire », 1997.

⁵ *Le Rang. Préséances et hiérarchies dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des Histoires », 2016.

⁶ Lucien Bély (dir.), *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, 3^e éd., Paris, PUF, coll. « Quadrige – Dico Poche », 2010.

⁷ Dans *Faut-il vraiment découper l'histoire en tranches ?*, Paris, Points, coll. « Points Histoire », 2016.

⁸ Alexis de Tocqueville, *L'Ancien Régime et la Révolution*, éd. Françoise Mélonio, Paris, Flammarion, coll. « GF-Flammarion », 1988, p. 117.

du XIII^e siècle⁹, et les chansons de geste tardives disent déjà la crise du monde féodal. L'Ancien Régime est bien un objet problématique dont la définition varie depuis sa naissance, et dont les écrivains du XIX^e siècle vont donner plusieurs images.

Ces représentations possèdent des enjeux divers qui dépendent en grande partie de la situation de l'écrivain dans son siècle. Si Chateaubriand n'est pas directement concerné par le sujet du colloque, n'ayant consacré aucune œuvre de fiction à l'Ancien Régime, certaines des réflexions qu'il livre dans les *Mémoires d'outre-tombe* contribuent à cerner la difficile question du regard rétrospectif imposé par la rupture historique, et notamment la constitution du passé en objet d'analyse. Chateaubriand fait partie de cette génération qui est née sous l'Ancien Régime et peut déclarer : « Je me suis rencontré entre deux siècles, comme au confluent de deux fleuves ; j'ai plongé dans leurs eaux troublées, m'éloignant à regret du vieux rivage où je suis né, nageant avec espérance vers une rive inconnue¹⁰. » Ce vieux rivage, c'est bien celui de l'Ancien Régime, considéré avec nostalgie à l'heure où le monde bascule, et les pouvoirs avec lui. Il n'est que de rappeler l'un des paragraphes qui ouvrent la troisième partie des *Mémoires* :

Lorsque la guerre de la Révolution éclata, les rois ne la comprirent point ; ils virent une révolte où ils auraient dû voir le changement des nations, la fin et le commencement d'un monde : ils se flattèrent qu'il ne s'agissait pour eux que d'agrandir leurs États de quelques provinces arrachées à la France ; ils croyaient à l'ancienne tactique militaire, aux anciens traités diplomatiques, aux négociations des cabinets ; et des conscrits allaient chasser les grenadiers de Frédéric, des monarques allaient venir solliciter la paix dans les antichambres de quelques démagogues obscurs, et la terrible opinion révolutionnaire allait dénouer sur les échafauds les intrigues de la vieille Europe. Cette vieille Europe pensait ne combattre que la France ; elle ne s'apercevait pas qu'un siècle nouveau marchait sur elle¹¹.

La politique, la diplomatie, les jeux de pouvoir... tout est bouleversé par la Révolution. Mais les êtres, eux, restent : « Madame de Coislin m'avait montré ce qui restait de la cour de Louis XV, sous Bonaparte et après Louis XVI, comme madame d'Houdetot m'avait fait voir ce qui traînait encore, au dix-neuvième siècle, de la société philosophique¹². » En réalité, la grève sur laquelle se trouve Chateaubriand après 1789 est encore battue par les flots de l'Ancien Régime. Tocqueville ne dit pas autre chose dans l'« Avant-propos » de son étude :

À mesure que j'avançais dans cette étude, je m'étonnais en revoyant à tous moments dans la France de ce temps beaucoup de traits qui frappent dans celle de nos jours. J'y retrouvais une foule de sentiments que j'avais crus nés de la Révolution, une foule d'idées que j'avais pensé jusque-là ne venir que d'elle, mille habitudes qu'elle passe pour nous avoir seule données ; j'y rencontrais partout les racines de la société actuelle profondément implantées dans ce vieux sol. Plus je me rapprochais de 1789, plus j'apercevais distinctement l'esprit qui a fait la Révolution se former, naître et grandir. Je voyais peu à peu se découvrir à mes yeux toute la physionomie de cette Révolution. Déjà elle annonçait son tempérament, son génie ; c'était elle-même. Là je trouvais non seulement la raison de ce qu'elle allait faire dans son premier effort, mais plus encore peut-être l'annonce de ce qu'elle devait fonder à la longue ; car la Révolution a eu deux phases bien distinctes : la première pendant laquelle les Français semblent vouloir tout abolir dans le passé ; la seconde où ils vont y reprendre une partie de ce qu'ils y avaient laissé. Il y a un grand nombre de lois et d'habitudes politiques de l'ancien régime qui disparaissent ainsi tout à coup en 1789 et qui se remontent quelques années après, comme certains fleuves s'enfoncent

⁹ Voir notamment Éric Bourmazel et Jean-Pierre Poly (dir.), *Les Féodalités*, Paris, PUF, coll. « Histoire générale des systèmes politiques », 1998.

¹⁰ Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, éd. Jean-Claude Berchet, 2^e éd., Paris, LGF, coll. « La Pochothèque », 2003-2004, 2 vol., t. II, p. 1027.

¹¹ *Ibid.*, t. I, p. 856.

¹² *Ibid.*, p. 772.

dans la terre pour reparaître un peu plus loin, faisant voir les mêmes eaux à de nouveaux rivages¹³.

La représentation des pouvoirs sous l'Ancien Régime ne ressortit donc pas seulement à une recomposition du passé mais aussi à une interrogation du pouvoir politique en lui-même. Il ne peut en être autrement dans la première moitié du XIX^e siècle, dont les hommes et les femmes sont dans l'impossibilité de penser le présent sans trouver de référence dans le passé. Napoléon prétend parachever et en finir avec la Révolution mais crée une noblesse d'Empire et tente de recréer une société de cour, les frères de Louis XVI entendent « restaurer » l'Ancien Régime mais doivent composer avec les acquis de la Révolution et de l'Empire, quand Louis-Philippe, fils d'un régicide, prolonge encore un peu plus le règne de la maison capétienne. C'est donc une histoire paradoxale, voire schizophrénique, que vivent les hommes du temps, constamment renvoyés au passé mais confrontés à son « impossible retour¹⁴ ». Dans son essai sur le roman historique, Claudie Bernard écrit qu'à l'époque postrévolutionnaire, « le présent prend conscience de sa distance d'avec le passé, même tout récent¹⁵ », et la réappropriation du passé est un enjeu pour les contemporains, comme son appropriation l'était déjà pour les révolutionnaires. Dans son article intitulé « Du théâtre historique au théâtre politique », Philippe Bourdin rappelle que

[le] rapport des révolutionnaires de 1789 à l'histoire est complexe : il leur faut s'approprier ce qui n'est pas encore une science humaine et dont la monarchie française a fait son apanage, composer avec le mythe des origines auquel renvoient leurs volontés régénératrices, et ce dans le moment même où ils ont conscience d'écrire par leurs actes l'histoire contemporaine, de la mettre en scène, de créer de nouveaux héros¹⁶.

L'auteur conclut en montrant qu'en 1792, « les références à un passé monarchique [...] deviennent caduques¹⁷ ». Si les auteurs de tragédies patriotiques croient avoir remis dans les armoires de l'histoire le lys et ses représentants, le déroulement des événements et la fin de la Révolution remettent sur le devant de la scène les personnages qui ont possédé du pouvoir sous l'Ancien Régime. On peut alors élargir la réflexion de Claudie Bernard en affirmant que la fiction historique « traite de l'Histoire-passé, par la médiation de l'Histoire-discours, et en réponse à une anxiété relative à l'Histoire contemporaine¹⁸. »

L'Histoire-discours est alors en pleine mutation, même si la qualité de celle-ci prête le flanc à la critique. Jean-Maurice Bizière et Pierre Vayssière qualifient ainsi les productions de la première moitié du siècle de « parent pauvre de l'historiographie française¹⁹ », quand Walter Benjamin, dans *Sur le concept d'histoire*, opposait déjà son matérialisme historique à la vision de Ranke selon laquelle faire œuvre d'historien reviendrait à savoir « comment les choses se sont réellement passées²⁰ ». Mais il ne s'agit pas ici d'engager une querelle sur le plus ou moins de scientificité de

¹³ Tocqueville, *op. cit.*, p. 90.

¹⁴ Francis Démier, *La France de la Restauration (1814-1830) : L'impossible retour du passé*, Paris, Gallimard, coll. « Folio Histoire », 2012.

¹⁵ Claudie Bernard, *Le Passé recomposé. Le roman historique français du dix-neuvième siècle*, Paris, Hachette Supérieur, coll. « Recherches Littéraires », 1996, p. 20.

¹⁶ Philippe Bourdin, « Du théâtre historique au théâtre politique : la régénération en débat (1748-1791) », *Parlement[s]. Revue d'histoire politique*, Hors-série n° 8, *Scènes politiques*, 2012/3, p. 53.

¹⁷ *Ibid.*, p. 64.

¹⁸ Claudie Bernard, *op. cit.*, p. 68.

¹⁹ *Histoire et historiens*, Paris, Hachette, 1995, p. 125.

²⁰ Walter Benjamin, *Sur le concept d'histoire*, dans *Œuvres*, trad. de l'allemand par Maurice de Gandillac, Rainer Rochlitz et Pierre Rusch, Paris, Gallimard, coll. « Folio Essais », 2000, 3 vol., t. III, p. 431.

l'historiographie que l'on qualifiera globalement de « romantique²¹ ». Indubitablement littéraire, l'historiographie de la première moitié du siècle trouve sa principale expression dans ce qu'Hayden White a nommé la théorie « formiste », qui vise « l'identification des caractéristiques propres à chaque objet faisant partie du champ historique²² » et est à la source de « toute historiographie où la représentation de la variété, de la couleur et de la vitalité du champ historique est considérée comme le principal but de l'œuvre de l'historien²³ ». L'histoire, au début du XIX^e siècle, est redevenue dramatique, et l'on demande aux historiens des récits didactiques qui parlent de l'homme moderne. L'article liminaire de la *Revue européenne*, publiée en juin 1824, confirme la révolution qui a touché les « sciences historiques en France » : l'auteur reproche aux grands historiens du siècle passé d'avoir fait primer la philosophie de l'histoire sur l'histoire elle-même, « on dissèque, on explique, on démontre enfin le passé au lieu de le raconter et de le peindre²⁴. » Mais la Révolution a tout changé : « Rendue au présent, la vie politique est rentrée aussi dans le passé, et toute l'histoire est redevenue dramatique par la vertu du spectacle auquel nous assistons²⁵. » Il faut donc en finir avec ce qu'Augustin Thierry considère comme des « récits, vaguement pompeux, où un petit nombre de personnages privilégiés occupent seuls la scène historique, et où la masse entière de la nation disparaît derrière les manteaux de cour²⁶ ». Claudie Bernard peut alors écrire :

Au déplacement de la perspective temporelle, qui fait du révolu un immédiat, à apprécier dans son foisonnement synchronique, répond un déplacement au niveau actantiel : le roman historique convoque des êtres ou des facettes des êtres longtemps dédaignés par les érudits.

Cependant, l'attention sur ce que Claudie Bernard nomme les « groupes objectivement dominants ou culturellement prépondérants » ne disparaît pas pour autant. Si le pouvoir de la foule et des hommes du peuple devient objet de représentation dans la littérature, se pose encore – et surtout ? – la question du pouvoir des gouvernants. Le XIX^e siècle continue de regarder en amont et la littérature permet de redonner vie à des figures d'autorité royale. Dumas, bien évidemment, Balzac, dans *Sur Catherine de Médicis* notamment, ou bien encore Vigny peignent dans leurs textes des portraits d'anciens monarques. Ce geste de certains écrivains peut alors être perçu comme l'exacte inverse du « second régicide » analysé par Paul-Laurent Assoun dans son essai sur l'exhumation des restes royaux à Saint-Denis en août-octobre 1793. Alors que les révolutionnaires se sont acharnés « à tuer les morts²⁷ », le roman du premier XIX^e siècle leur érige de nouvelles sépultures, teintées d'admiration, de nostalgie ou, au contraire, de dégoût²⁸. Les morts hantent l'histoire, et Daunou exprime dans le

²¹ Francis Claudon, André Encrevé et Laurence Richer (dir.), *L'Historiographie romantique*, Paris, Éditions Bière, 2007.

²² Hayden White, *Metahistory. The Historical Imagination in 19th-Century Europe* [1973], Baltimore, Johns Hopkins University Press, coll. « History / Literature », 2014, p. 13. Nous traduisons.

²³ *Ibid.*, p. 14. Nous traduisons.

²⁴ « De l'état actuel des sciences historiques en France », *Revue européenne*, t. I, juin 1824, p. 2.

²⁵ *Ibid.*, p. 3-4.

²⁶ Augustin Thierry, « Lettre première », *Lettres sur l'histoire de France*, éd. Aude Déruelle, Paris, Classiques Garnier, coll. « Bibliothèque du XIX^e siècle », 2012, p. 64.

²⁷ Paul-Laurent Assoun, *Tuer le mort. Le désir révolutionnaire*, Paris, PUF, 2015, p. 13 : « Mais pourquoi cet acharnement à “tuer les morts” ? [...] Pourquoi a-t-il fallu procéder à un second régicide, collectif et *post-mortem* ? Comment et pourquoi la colère collective a-t-elle poursuivi l'ennemi, la figure royale démultipliée, sans faire de quartier, par-delà le trépas et dessous terre, une fois les monarques vivants rayés de la face et de la surface de la terre de France ? »

²⁸ Claudie Bernard consacre de passionnantes pages à la (dé)monumentalisation dans son essai *Le Passé recomposé*, *op. cit.*, p. 154-199.

« Discours d'ouverture » de son cours au collège de France en 1819 l'incapacité de l'historien à faire revivre les morts : « l'histoire ne ressuscite pas les faits qu'elle s'applique à retracer, elle marche sur des tombes et ne peut nous présenter, à vrai dire, qu'une immense collection d'épithètes²⁹. » Mais la littérature, elle, ne se réduit pas au peuple des épithètes, elle ne se restreint pas à la « poétique des morts » dont parle Chateaubriand à propos des ruines dans le *Génie du christianisme*, et Scott joue alors le rôle de modèle voire, pour certains, de contre-modèle. Qu'il s'agisse de Vigny, écrivant dans son *Journal* qu'il « essayer[a] par *Cinq-Mars*, de retourner la manière [de Scott] en mettant le drame dans les personnages historiques et les figures inventées à l'horizon » ; de Balzac, forgeant l'adjectif « walterscotté » dans la préface de *La Peau de chagrin* ; de Chateaubriand, jugeant que Scott « a perverti le roman et l'histoire : le romancier s'est mis à faire des romans historiques, et l'historien des histoires romanesques » ; tous sont conscients du pouvoir que la fiction possède de transformer l'histoire, et en créant le roman historique, l'illustre barde écossais n'a fait que réaliser une potentialité constitutive du récit – le théâtre étant à part car il met en scène des figures historiques depuis plusieurs siècles.

Devenus personnages, ces hommes et femmes historiques sont replacés dans les luttes politiques de leur temps. Pour ce qui est de l'Ancien Régime, il suffit de citer quelques titres pour voir que les écrivains se passionnent pour des figures qui ont joué un rôle politique majeur à leur époque : *Sur Catherine de Médicis* (Balzac), *Henri III et sa cour* et *La Reine Margot* (Dumas), *Louis IX* (Ancelot), *Louis XI* (Delavigne), *Charles VI* (La Ville de Mirmont), *Le Cardinal de Richelieu* (Bosselet), *Louis VII* (Desmarest), *Marion de Lorme* (Hugo), *Cinq-Mars* (Vigny). À ces quelques exemples s'ajoutent les œuvres dont le titre annonce que l'histoire se déroule sous un règne ou à une époque précise : *1572. Chronique du temps de Charles IX* (Mérimée), *Mademoiselle de Montpensier, histoire du temps de la Fronde (1652)* (Théodore Muret). Paul Lacroix s'est fait le spécialiste de cette titraille romantique : *La Comtesse de Choiseul-Praslin, histoire du temps de Louis XV*, *Les Deux Fous, histoire du temps de François I^{er}, 1524*, *La Chambre des poisons, histoire du temps de Louis XIV (1712)*, *Les Francs-Taupins, histoire du temps de Charles VII*, *La Folle d'Orléans, histoire du temps de Louis XIV*, *Le Roi des ribauds, histoire du temps de Louis XII...* Les auteurs du XIX^e siècle ont semble-t-il une approche traditionnelle de l'histoire, car même si certains groupes sociaux ont une place nouvelle dans leurs œuvres, ce sont les règnes et les gouvernants qui leur permettent de périodiser l'histoire. Démentant en partie l'orientation nouvelle d'Augustin Thierry, la scène historique littéraire est encore peuplée de personnages privilégiés et de manteaux de cour ou, quand elle ne l'est pas, ce sont ces illustres et puissants personnages qui servent à historiciser et référentialiser le monde de la fiction. Dans ses *Mémoires*, Chateaubriand se souvient du jour où il a croisé Mirabeau :

Lorsque Mirabeau fixa ses regards sur un jeune muet, eut-il un pressentiment de mes futuritions ? pensa-t-il qu'il comparaitrait un jour devant mes souvenirs ? J'étais destiné à devenir l'historien de hauts personnages [...].

Mirabeau a déjà subi la métamorphose qui s'opère parmi ceux dont la mémoire doit demeurer ; porté du Panthéon à l'égout, et reporté de l'égout au Panthéon, il s'est élevé de toute la hauteur du temps qui lui sert aujourd'hui de piédestal. On ne voit plus le Mirabeau réel, mais le Mirabeau idéalisé, le Mirabeau tel que le font les peintres, pour le rendre le symbole ou le mythe de l'époque qu'il représente : il devient ainsi plus faux et plus vrai.

²⁹ Daunou, « Discours d'ouverture du cours d'histoire, prononcé au collège royal de France, le 13 avril 1819 », *Cours d'études historiques*, Paris, Firmin Didot, 1842-1849, 19 vol., t. I, p. XVI.

On ne peut pas, ici, ne pas penser aux « Réflexions sur la vérité dans l'art », préface ajoutée par Vigny à *Cinq-Mars* en 1827, et dans laquelle Vigny fait du personnage historique l'allégorie de son temps :

À quoi bon les arts, s'ils n'étaient que le redoublement et la contre-épreuve de l'existence ? [...] Ce que l'on veut des œuvres qui font mouvoir des fantômes d'hommes, c'est, je le répète, le spectacle philosophique de l'homme profondément travaillé par les passions de son caractère et de son temps ; c'est donc la VÉRITÉ, de cet HOMME et de ce TEMPS, mais tous deux élevés à une puissance supérieure et idéale qui en concentre toutes les forces³⁰.

Recréer l'homme et le temps, c'est aussi procéder à la résurrection de mondes où les êtres sont au cœur de luttes de pouvoir. Le premier roman historique français illustre ces profondes oppositions idéologiques mues par les « passions énergiques » (Mérimée) : *Cinq-Mars* n'est pas seulement l'histoire d'une « conjuration sous Louis XIII », pour reprendre le sous-titre, c'est aussi l'analyse du basculement vers l'absolutisme de la monarchie française et de la faillite des grandes maisons. Bien souvent, les intrigues des œuvres qui prennent l'Ancien Régime pour cadre historique rendent compte, sur le plan symbolique, de confrontations politiques au sens où elles mettent en jeu l'organisation de la cité et la hiérarchie des groupes qui la constituent. La recomposition de la société française issue de la Révolution amène les hommes et les femmes du temps à interroger les forces en présence au prisme de l'Histoire, la fiction devenant à la fois lorgnon et miroir, *medium* translucide et spéculaire. C'est ainsi que pour Hugo, le drame idéal est « le passé ressuscité au profit du présent » (*Marie Tudor*). Car au-delà de sa seule représentation, le passé peut également servir à interroger le présent. Il s'agirait alors de procéder au retournement du propos de Chateaubriand dans ses *Études ou discours historiques*, selon lequel « les historiens du XIX^e siècle [...] ont un monde nouveau sous les yeux, et ce monde nouveau leur sert d'échelle rectifiée pour mesurer l'ancien monde. » La comparaison de l'ancien et du nouveau se révélerait alors féconde pour l'analyse des pouvoirs, inscrits dans un processus historique. Évoquant l'Ancien Régime et les cabinets obscurs du pouvoir, la littérature peut alors se glisser dans les interstices de l'Histoire, pour imaginer, compléter, expliquer ce qui pourrait, sinon, demeurer dans l'incompréhensible : elle serait alors le seul moyen d'accéder à la mécanique du pouvoir, longtemps demeurée insaisissable. Lorsque Dumas, par exemple, traite la figure de Henri IV dans la Trilogie des Valois entre 1844 et 1847, son lecteur est obligé de voir dans l'ancêtre de Louis-Philippe une image du roi régnant, évoluant de la figure du roi débonnaire à celle d'un roi de paille sourd à toute réflexion politique. Incarnation de la déliquescence du pouvoir royal en cette fin de monarchie de Juillet, le Henri IV des *Quarante-Cinq* dit la faiblesse du dernier des rois de France (des Français, selon la Charte de 1830), sur le point d'être chassé d'un trône vacillant depuis plusieurs années. L'étude de la recomposition du lys dans la littérature postrévolutionnaire doit ainsi mettre en lumière le pouvoir de la fiction historique d'interroger le politique. Que le siècle ait deux ans ou bien cinquante, l'Ancien Régime est pour lui un objet d'étude et un terrain d'expérimentation.

³⁰ Vigny, « Réflexions sur la vérité dans l'art », *Cinq-Mars*, éd. Sophie Vanden Abeele-Marchal, Paris, LGF, coll. « Les Classiques de Poche », 2006, p. 44-45.